



TechnipFMC remporte un grand contrat EPCIC pour le développement du FPSO du champ Tortue Ahmeyim de BP

Mars 1, 2019

LONDRES, PARIS, HOUSTON, le 1er mars 2019 — TechnipFMC (NYSE : FTI) (Paris : FTI) a remporté auprès de BP un grand⁽¹⁾ contrat pour l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction, l'installation et la mise en service (EPCIC) de l'unité flottante de production, stockage et déchargement (FPSO) qui sera déployée au large de la frontière maritime entre la Mauritanie et le Sénégal. Ce contrat a été remporté dans la continuité du contrat d'avant-projet détaillé qui avait été confié à TechnipFMC en avril 2018.

TechnipFMC apportera son expertise dans la réalisation de projets majeurs, s'appuyant sur une solide expérience de collaboration avec les chantiers de construction et de solides références dans le domaine des installations offshore de traitement du gaz, telles que les unités flottantes de gaz liquéfié (FLNG), les FPSO et les plateformes conventionnelles.

Nello Uccelletti, Président des activités Onshore/Offshore de TechnipFMC, déclare : « *Nous sommes honorés de l'attribution de ce prestigieux contrat en Afrique de l'ouest qui reconnaît notre partenariat de long terme avec BP et notre position de leader dans l'industrie du traitement du gaz. L'attribution de ce contrat est le résultat de notre stratégie d'engagement dès les phases amont du projet, dans la continuation de la réalisation de l'étude d'avant-projet détaillé qui nous avait été confiée. Nous avons hâte de collaborer avec BP afin d'exploiter pleinement le potentiel de ce projet important* ».

L'infrastructure sous-marine initiale connecte les quatre premiers puits à l'unité FPSO grâce à des conduites de production. A partir de cette unité, les liquides sont éliminés et le gaz d'exportation est transporté via une conduite jusqu'au terminal de l'unité flottante de gaz naturel liquéfié où le gaz est liquéfié.

⁽¹⁾ Pour TechnipFMC, un « grand » contrat se situe entre 500 millions de dollars et 1 milliard de dollars.

###

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles. Pour des informations au sujet des facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des projections actuelles, veuillez consulter les facteurs de risques décrits dans les documents déposés par TechnipFMC auprès de la United States Securities and Exchange Commission, y compris nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q, et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K. Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Chacun de nos plus 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site TechnipFMC.com et suivez-nous sur Twitter [@TechnipFMC](https://twitter.com/TechnipFMC).

###

Contacts:

Relations avec les investisseurs

Matt Seinsheimer
Vice-président, Relations avec les investisseurs
Tel : +1 281 260 3665
Email : [Matt Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer@TechnipFMC.com)

Phillip Lindsay
Directeur, Relations avec les investisseurs (Europe)
Tèl : +44 203 429 3929
Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@TechnipFMC.com)

Relations avec les médias

Christophe Belorgeot
Senior Vice President Corporate Engagement
Tel : +33 1 47 78 39 92
Email : [Christophe Bèlorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot@TechnipFMC.com)

Delphine Nayral
Directrice des Relations publiques
Tèl: +33 1 47 78 34 83
Email: [Delphine Nayral](mailto:Delphine.Nayral@TechnipFMC.com)